

DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Banque de candidatures

Remplacements et/ou postes à court et moyen terme

Traitement annuel : minimum : 84 101,00 \$ - maximum : 119 980,00 \$

Nos
différences
construisent
l'avenir

Supérieur(e) immédiat(e)

Mme Chantal Beausoleil, directrice générale

Nature du travail

L'emploi de direction d'école primaire comporte la responsabilité de la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux responsabilités définies par le Centre de services scolaire.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- . Évaluer les besoins de l'école et en définir les objectifs compte tenu des dispositions légales ainsi que des orientations, des politiques, des règlements du Centre de services scolaire et du conseil d'établissement.
- . Assister le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, participer aux séances et appliquer les décisions de ce dernier.
- . Favoriser la concertation entre les parents, les élèves, l'équipe-école et les autres intervenants de même que leur participation à la vie de l'école et à la réussite scolaire.
- . Participer à l'élaboration des politiques et règlements du Centre de services scolaire et voir à l'application de ceux-ci.
- . Assurer la promotion de l'école.
- . Coordonner l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif.
- . Participer au recrutement du personnel de l'école.
- . Préciser les besoins et organiser des activités de perfectionnement et de formation continue.
- . Procéder aux achats d'appareils, d'équipements, de biens meubles et immeubles et assurer la tenue de l'inventaire des biens et équipements.
- . Préparer, administrer le budget de l'école et en assurer le suivi.
- . Exercer toutes autres fonctions déterminées par la Loi.

Qualifications requises

- . Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans.
- . Huit (8) années d'expérience pertinente.
- . Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.
- . Avoir complété six (6) crédits en gestion dans un programme universitaire de 2^e cycle pertinent à l'emploi de cadre d'école, qui doit comporter au moins trente (30) crédits en gestion et qui doit être complété au cours des cinq (5) années suivant l'affectation.

Exigences particulières

- . Faire preuve d'un leadership inspirant, mobilisant et axé sur l'apprentissage.
- . Avoir une vision stratégique axée sur la réussite.
- . Savoir communiquer clairement et fréquemment les orientations stratégiques.
- . Valoriser et incarner les valeurs liées à une organisation apprenante telles que la collaboration, le travail d'équipe, la confiance, l'amélioration continue, le développement professionnel, la bienveillance et la communication.
- . Posséder de l'agilité et être en mesure de résoudre des problèmes complexes.
- . Être autodiscipliné, avoir le sens de l'organisation et de la planification.
- . Bonne maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

Le Centre de services scolaire se réserve le droit d'évaluer les connaissances des candidates et candidats par l'administration de tests particuliers.

Mise en candidature

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire soit par courriel à l'adresse : reshum@cstros-lacs.qc.ca

Note : La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

Le Centre de services scolaires des Trois-Lacs remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaires des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des ethniques à présenter leur candidature.